

Au fil de l'eau

Brèves infos municipales GROSLEE-SAINT-BENOIT novembre 2016

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Elle débutera à 10h00 à Groslée et à 11h30 à Saint-Benoit.

RAPPEL AUX HABITANTS DE GROSLEE : Il reste encore des **numéros d'habitation** à retirer en mairie. Les personnes concernées sont priées de les retirer dans les meilleurs délais. Merci.

ELABORATION DU PLU DE GROSLEE- SAINT- BENOIT

Concertation avec la population **Réunion publique du vendredi 18 novembre 2016, 19 h 30.**

Cette réunion publique entre dans le cadre de la concertation avec la population. Il s'agit d'intégrer la population à la réflexion globale sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document synthétisera la politique que les élus souhaitent retenir en matière d'urbanisme.

Durant cette première réunion publique, il vous sera présenté ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme en 2016, la méthode et le cadre de travail, les incidences du PLU, etc ...

Dans une seconde réunion publique, organisée ultérieurement, vous seront présentées les grandes orientations du PLU.

Ces réunions concernent la politique globale de la commune, et non des questions d'intérêt privé.

URBANISME : Frédérique GUILLERMIN est en charge de l'urbanisme. Pour tout renseignement, elle est présente :

- en mairie de Saint-Benoit, le lundi de 15h00 à 19h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00,
- en mairie de Groslée le mardi et le vendredi de 14h00 à 18h00
et le samedi de 09h00 à 12h00 en semaine paire.

ASSAINISSEMENT :

L'étude et les plans d'assainissement du quartier de Neyrieu- Sous Roche est réalisé. Cela représente environ 30 à 35 branchements pour un coût de 8500 à 10 000 € par branchement. Deux variantes sont proposées : 1 en polypropylène pour un montant de 349 450€ et 1 en PVC pour un montant de 304 150€.

Le réseau d'assainissement du quartier de La Sauge, étant en zone inondable sera obligatoirement en fonte, et d'un coût d'environ 9500 à 12 000€ par branchement.

Une étude de faisabilité afin de poursuivre également les travaux de réseau d'assainissement sur la commune déléguée de Groslée sera menée. Elle concerne les quartiers Arandon, Vareppe, Pont Bancet, La Burlanchère.

RECENSEMENT 2017 du 19 janvier 2017 au 18 février 2017

Frédérique GUILLERMIN est agent coordinateur communal.

3 agents recenseur seront recrutés et formés pour effectuer le recensement notre commune.

Les personnes intéressées pour être agent recenseur doivent se faire connaître en mairie avant le 14 novembre 18h00.

Le recensement par internet, c'est plus pratique !

Comment ça marche ?

1° L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser et leur remet une notice explicative.

2° Les habitants se rendent sur [www. le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne »

3° Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.

4° Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

CIMETIERE DE GROSLEE :

Les travaux de reprise de concession vont bientôt débiter. La mise en conformité et l'aménagement d'un jardin du souvenir et columbarium s'effectueront dans la continuité. L'entreprise DE VILLA a été retenue pour la réalisation.

PROJET MEDICAL :

L'étude se poursuit. La SEMCODA a été contactée et doit nous soumettre un projet.

RENOVATION DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOT DE LHUIS :

Les membres de l'Entente Bas Bugey Rhône ont transmis le plan des vestiaires. Ce plan a été revu et corrigé pour répondre aux normes obligatoires. Monsieur le Maire de la commune de Lhuis, commune d'implantation des vestiaires, sera contacté pour finaliser le projet.

COUPES DE BOIS : Les personnes intéressées par les coupes affouagères doivent se faire connaître en mairie **avant le 15 novembre 2016**

RAPPEL : ELAGAGE DES HAIES

La saison d'automne arrive c'est le moment de penser à **l'élagage des haies et des arbres en bordure des voies communales et du voisinage.**

En cas de chutes de neige et de manière à faciliter le passage du ramassage scolaire et des ordures ménagères, **la taille doit se faire à l'aplomb du domaine public et de la limite séparative.**

OBJECTIF ZERO PHYTO : La Communauté de Communes BUGEY SUD co-anime avec la FRAPNA la chartre régionale d'entretien des espaces publics « **Objectif Zéro pesticide dans nos villes et nos villages** » proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône-Alpes. (CROPPP) et accompagne les communes de son territoire vers la suppression totale des pesticides dans les espaces publics.

Julie BUISSON est chargée de mission auprès de la CCBS pour l'élaboration des plans de désherbage communal.

LA FÊTE DU BOIS 2017..... elle aura lieu le **26 mars 2017** et les organisateurs sont à la recherche d'objets divers en bois, d'usage domestique ou agricole pour une exposition.

Si vous souhaitez nous aider et étoffer notre exposition merci de contacter

Marthe AURELE 04 74 39 72 31 ou Véronique SOUDAN 04 74 39 71 53

Quelques dates à retenir :

Le secrétariat de mairie de Saint- Benoit sera fermé du 29 octobre au 02 novembre.

20 novembre 2016 Journée DIOTS organisée par le Sou des Ecoles de Groslée

26 novembre 2016 Soirée Théâtre au Foyer Rural de Groslée

MESSAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD : Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle 2016-2017 « **Histoires vraies du Bugey** »,

Nous projetons d'installer dans des espaces clés du territoire (médiathèques etc.) des « *boîtes à dépôt d'histoires vraies* », qui seront customisées par des groupes de jeunes du Centre Social L'Escale de Belley.

L'idée est de permettre la collecte d'histoires vraies, en invitant les habitants du territoire Bugey Sud à écrire leurs histoires, leurs anecdotes pour qu'elles soient ensuite transmises aux auteurs en résidence et partagées aux habitants sous de multiples formes d'expression artistique, suivant les initiatives et idées de restitution des acteurs locaux.

Nous sommes à la recherche de boîtes aux lettres inutilisées, qui seront rénovées et customisées.

Pourriez-vous nous aider dans nos recherches ?

Pour toute suggestion, vous pouvez nous joindre à la Communauté de communes Bugey Sud par mail (j.coco@cbugeysud.com ou e.charrut@cbugeysud.com) ou téléphone (04 79 81 41 05)

Retrouvez toute l'actualité du projet d'Education Artistique et Culturelle – Bugey Sud
Sur facebook : [facebook.com/Education-Artistique-et-Culturelle-Bugey-Sud-1645058025746551/](https://www.facebook.com/Education-Artistique-et-Culturelle-Bugey-Sud-1645058025746551/)
Sur le site : cbugeysud.com/fr/vivre/culture-et-patrimoine/education-artistique.htm